



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes

Sigle du titre professionnel : TSME

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 201r - Maintenance de l'automatique, robotique, ...-

Code(s) ROME : I1304, I1302

Formacode : 24136

Date de l'arrêté : 18/11/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 21/11/2020

Date d'effet de l'arrêté : 15/11/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	3/30

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	4/30

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel TSME

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne	02 h 30 min	Mise en situation professionnelle : La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 - Durée 1 h 30 min en présence du jury : A partir d'une demande d'intervention, le candidat diagnostique une défaillance sur un équipement d'éolienne. Il complète, sur un outil informatique, un compte rendu détaillé décrivant son analyse et sa démarche de diagnostic puis identifie les modalités de remise en état et les conditions d'un fonctionnement conforme au cahier des charges. Phase 2 – Durée 1 h 00 min en présence d'un surveillant d'épreuve : A partir d'un document technique rédigé en Anglais, le candidat répond par écrit aux questions qui lui sont posées.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes	00 h 30 min	L'entretien technique complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les savoir-faire associés à la compétence ciblée. Le candidat présente un rapport d'activité de maintenance prédictive puis répond aux questions du jury.
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne	01 h 00 min	Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et le questionnement à partir de production(s). Il permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées. Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne	01 h 00 min	Le candidat présente au jury le rapport de l'ensemble de ses activités de maintenance préventive et corrective réalisées en entreprise(s). Il détaille ensuite une intervention remarquable de maintenance qu'il a effectuée en abordant les aspects techniques, organisationnels, financiers et relationnels ainsi que la sécurité. A l'issue de sa présentation, il répond aux questions du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	5/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 20 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique porte sur une activité de maintenance prédictive réalisée dans le domaine de l'éolien et mise en oeuvre par le candidat au cours de sa vie professionnelle ou au cours de ses formations.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le rapport d'activités présenté par le candidat porte sur ses interventions de maintenance réalisées lors de sa ou ses période(s) en entreprise. Les sujets abordés peuvent concerner :

- des interventions de maintenance préventive systématique et/ou conditionnelle,
- des interventions de maintenance corrective comportant un diagnostic et/ou une remise en état.

Le candidat décrit de manière détaillée une intervention remarquable de maintenance préventive ou corrective qu'il met en valeur, puis il répond aux questions du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	6/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la maintenance préventive de parcs d'éoliennes					
Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne	<p>Les conditions météorologiques sont correctement analysées et les résultats sont pris en compte.</p> <p>La documentation, le matériel d'intervention et l'outillage sont préparés, vérifiés et adaptés aux interventions.</p> <p>Les règles de sécurité sont connues et respectées.</p> <p>Les opérations de maintenance préventive d'ordre mécanique et hydraulique sont effectuées en équipe, conformément aux modes opératoires et selon la planification.</p> <p>En fin d'intervention, l'éolienne fonctionne conformément à son cahier des charges.</p> <p>Les documents de maintenance sont renseignés, exploitables et conformes au travail réalisé.</p> <p>Le poste de travail est laissé propre et rangé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne	<p>Les conditions météorologiques sont correctement analysées et les résultats sont pris en compte.</p> <p>La documentation, le matériel d'intervention et l'outillage sont préparés, vérifiés et adaptés aux interventions.</p> <p>Les règles de sécurité sont connues et respectées.</p> <p>Les opérations de maintenance préventive d'asservissement et d'automatisme sont effectuées en équipe, conformément aux modes opératoires et selon la planification.</p> <p>En fin d'intervention, l'éolienne fonctionne conformément à son cahier des charges.</p> <p>Les documents de maintenance sont renseignés, exploitables et conformes au travail réalisé.</p> <p>Le poste de travail est laissé propre et rangé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne	<p>Les conditions météorologiques sont correctement analysées et les résultats sont pris en compte.</p> <p>La documentation, le matériel d'intervention et l'outillage sont préparés, vérifiés et adaptés aux interventions.</p> <p>Les règles de sécurité sont connues et respectées.</p> <p>Les opérations de maintenance préventive d'ordre électrique sont effectuées en équipe, conformément aux modes opératoires et selon la planification.</p> <p>En fin d'intervention, l'éolienne fonctionne conformément à son cahier des charges.</p> <p>Les documents de maintenance sont renseignés, exploitables et conformes au travail réalisé.</p> <p>Le poste de travail est laissé propre et rangé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réaliser la maintenance corrective et prédictive de parcs d'éoliennes					
Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes	<p>Les paramètres de fonctionnement à analyser sont identifiés et recherchés.</p> <p>Les évolutions des paramètres de fonctionnement sont analysées.</p> <p>Les risques potentiels sont identifiés.</p> <p>Les interventions de maintenance nécessaires sont identifiées.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne	<p>Les règles de sécurité sont connues et respectées.</p> <p>La fonction défaillante est identifiée.</p> <p>La recherche de la cause première de défaillance est effectuée méthodiquement.</p> <p>La cause première de défaillance est identifiée.</p> <p>Les outils sont utilisés en sécurité et de manière conforme aux préconisations des constructeurs.</p> <p>Le poste de travail est laissé propre et rangé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	8/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne	<p>Les conditions météorologiques sont correctement analysées et les résultats sont pris en compte.</p> <p>La documentation, le matériel d'intervention et l'outillage sont préparés, vérifiés et adaptés aux interventions.</p> <p>Les règles de sécurité sont connues et respectées.</p> <p>La remise en état de l'élément défaillant est effectuée en équipe dans le respect des procédures d'installation.</p> <p>En fin d'intervention, l'éolienne fonctionne conformément à son cahier des charges.</p> <p>Les documents de maintenance sont renseignés, exploitables et conformes au travail réalisé.</p> <p>Le poste de travail est laissé propre et rangé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant : Attestations de formation aux habilitations électriques de niveaux BR, B2V, HC et H2V. Attestation de formation au travail en hauteur (par exemple au travers de la formation GWO ou BZEE)</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	9/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler en équipe	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes
	Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne
	Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes
	Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne
	Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne
Pratiquer une langue étrangère	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes
	Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne
	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne
	Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSME

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	10/30

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle

Le jury est présent lors de la phase 1 (1 h 30 min)

Le jury peut évaluer deux candidats simultanément.

Le jury peut interrompre l'épreuve si le candidat met en danger sa sécurité ou celle des matériels utilisés.

Entretien technique

Le jury mène le questionnement à partir de la présentation du rapport d'activité de maintenance prédictive présenté par le candidat (30 min)

Questionnement à partir de production

Le jury mène le questionnement à partir de la présentation du rapport d'activités présenté par le candidat (1 h).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La surveillance de la phase 2 de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel est réalisée par un surveillant d'épreuve.

Un référent technique pouvant être sollicité en cas de problèmes techniques est mis à disposition du responsable de session pendant toute la durée de l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	11/30

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	13/30

CCP

Réaliser la maintenance préventive de parcs d'éoliennes

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne	02 h 00 min	Phase 1 - Durée 1 h 00 min : A partir d'un document technique rédigé en Anglais et en présence d'un surveillant d'épreuve, le candidat répond par écrit aux questions posées. Phase 2 - Durée 1 h 00 min : Le candidat présente au jury le rapport de ses activités réalisées en entreprise(s). Il détaille précisément une intervention remarquable de maintenance préventive qu'il a effectué et répond aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments d'asservissement et d'automatisme d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments électriques d'une éolienne Réaliser les opérations de maintenance préventive sur les éléments mécaniques et hydrauliques d'une éolienne	00 h 30 min	Le questionnaire technique complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées. Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le rapport d'activités présenté par le candidat porte sur ses interventions de maintenance réalisées lors de sa ou ses période(s) en entreprise. Ce rapport contient la description d'au moins une intervention de maintenance préventive systématique et/ou conditionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	15/30

Le candidat décrit de manière détaillée une intervention remarquable de maintenance préventive qu'il met en valeur, puis il répond aux questions du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	16/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance préventive de parcs d'éoliennes

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury mène le questionnement à partir de la présentation du rapport d'activités présenté par le candidat, présentation ciblée sur une intervention de maintenance préventive remarquable (1 h 00 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance de la phase 1 de la mise en situation professionnelle ainsi que la surveillance du questionnaire professionnel est réalisée par un surveillant d'épreuve.

Un référent technique pouvant être sollicité en cas de problèmes techniques est mis à disposition du responsable de session pendant toute la durée de l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	17/30

CCP

Réaliser la maintenance corrective et prédictive de parcs d'éoliennes

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne	02 h 30 min	Phase 1 - Durée 1 h 30 min en présence du jury : A partir d'une demande d'intervention, le candidat diagnostique une défaillance sur un équipement d'éolienne. Il complète, sur un outil informatique, un compte rendu détaillé décrivant son analyse et sa démarche de diagnostic puis identifie les modalités de remise en état et les conditions d'un fonctionnement conforme au cahier des charges. Phase 2 - Durée 1 h 00 min en présence du jury : Le candidat présente au jury le rapport de ses activités réalisées en entreprises. Il détaille précisément une intervention remarquable de maintenance corrective qu'il a effectuée et répond aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes	00 h 30 min	L'entretien technique complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les savoir-faire associés à la compétence ciblée. Le candidat présente un rapport d'activité de maintenance prédictive puis répond aux questions du jury.
▪ Questionnaire professionnel	Analyser l'évolution de données pour réaliser la maintenance prédictive d'un parc d'éoliennes Remettre en état de fonctionnement un système défaillant sur une éolienne Diagnostiquer une défaillance sur une éolienne	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées. Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	19/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le rapport d'activités présenté par le candidat porte sur ses interventions de maintenance réalisées lors de sa ou ses période(s) en entreprise. Ce rapport d'activités contient la description d'au moins une intervention de maintenance corrective comprenant un diagnostic et une remise en état. Le candidat décrit de manière détaillée une intervention remarquable de maintenance corrective qu'il met en valeur, puis il répond aux questions du jury.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique porte sur une activité de maintenance prédictive réalisée dans le domaine de l'éolien et mise en oeuvre par le candidat au cours de sa vie professionnelle ou au cours de ses formations.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	20/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance corrective et prédictive de parcs d'éoliennes

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle

Phase 1 : Le jury est présent lors de la mise en situation professionnelle (1 h 30 min)

Le jury peut évaluer deux candidats simultanément.

Le jury peut interrompre l'épreuve si le candidat met en danger sa sécurité ou celle des matériels utilisés.

Phase 2 : Le jury mène le questionnement à partir de la présentation du rapport d'activités présenté par le candidat, présentation ciblée sur une intervention de maintenance corrective (1 h 00 min).

Entretien technique

Le jury mène le questionnement à partir de la présentation du rapport d'activité de maintenance prédictive présenté par le candidat (30 min)

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance du questionnaire professionnel est réalisée par un surveillant d'épreuve.

Un référent technique pouvant être sollicité en cas de problèmes techniques est mis à disposition du responsable de session pendant toute la durée de l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	21/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien supérieur de maintenance d'éoliennes

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p><u>Phase 1</u></p> <p>- Atelier équipé d'alimentation en énergies électriques permettant le fonctionnement d'équipements éoliens.</p> <p>- Local pour la rédaction du compte-rendu d'intervention, équipée au minimum d'une table, d'une chaise et d'un poste informatique avec suite bureautique.</p> <p><u>Phase 2</u></p> <p>Salle pour la passation de l'épreuve d'Anglais, équipée d'une chaise et d'une table pour chaque candidat ainsi que pour le surveillant.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. <u>Phase 1</u></p> <p>- Les aires de travail doivent être suffisamment éclairées et dégagées pour permettre la libre circulation des candidats et du jury.</p> <p>- Le local doit garantir au candidat les moyens nécessaires à une rédaction en toute tranquillité.</p> <p><u>Phase 2</u></p> <p>L'organisation de la salle permet la libre circulation du surveillant et empêche la communication entre les candidats.</p>
Entretien technique	Local fermé équipé au minimum d'une table et de trois chaises ainsi qu'un poste informatique équipé d'un logiciel de présentation.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Salle pour la passation du questionnaire professionnel, équipée d'une chaise et d'une table pour chaque candidat ainsi que pour le surveillant.	L'organisation de la salle permet la libre circulation du surveillant et empêche la communication entre les candidats.
Questionnement à partir de productions	Local fermé équipé au minimum d'une table et de trois chaises ainsi qu'un poste informatique équipé d'un logiciel de présentation.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	23/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Espace pour les équipements constitutifs d'une éolienne.	1	Situé dans l'atelier
	1	Espace pour le questionnement à partir de production.	1	Sans objet
	1	Espace pour l'entretien technique	1	Sans objet
	1	Espace pour la phase 2 de la mise en situation professionnelle et pour le questionnaire professionnel.	16	Sans objet
Machines	1	Sans objet	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Caisse à outils de maintenance comprenant notamment un multimètre numérique.	1	Sans objet
	1	Outils spécifiques tel qu'un mégohmètre ou un endoscope industriel.	1	Outils à adapter en fonction des équipements présents.
Équipements	1	Équipement constitutif d'une éolienne utilisé pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle. Exemples d'équipement : Armoire électrique pilotant un motoréducteur de yaw (ou un motoréducteur équivalent), système hydraulique pilotant un frein de rotor ou un vérin de pale (ou un frein ou vérin équivalent), multiplicateur, génératrice, convertisseur, batteries.	1	Les équipements sont conformes à la réglementation en vigueur en matière de santé et de sécurité.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	EPI électrique : écran facial, paire de gants isolés 1000 V, paire de surgants en cuir siliconé et tapis isolant classe 3. EPI mécanique : chaussures de sécurité, lunettes de protection, casque avec mentonnière	1	Sans objet
Documentations	1	Dossiers techniques des équipements	1	Sans objet
Autres	1	Pièces défectueuses permettant de créer des défaillances.	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	24/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSME	RE	TP-01404	01	21/11/2020	25/11/2020	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

